

Extrait du registre des décisions

Décision n° D 2022/4325

VENTE - RESIDENCE LES FOGÈRES - 62B RUE DES RAVENNES - BONDUES

Vu les articles L6143-1 et L6143-7 du Code de la Santé publique ;
Vu l'article L2111-1 et L2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu la prestation d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage initiée par le Centre Hospitalier de Tourcoing ;
Vu l'avis favorable du Directoire en date du 07/12/2021 ;
Vu l'avis favorable du Conseil de surveillance en date du 16/12/2021 ;

Le Directeur du Centre Hospitalier de Tourcoing

DECIDE

- de la désaffectation du domaine public du terrain, sis 62B rue des Ravennes à Bondues, en vue de la vente.

La présente décision peut être contestée par voie de recours contentieux, exercé auprès du tribunal administratif de Lille ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Tourcoing, le 17/08/2022

Le Directeur,


V. KAUFFMANN